



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Service médical
Occitanie

LA DIRECTION RÉGIONALE DU SERVICE MÉDICAL D'OCCITANIE RECRUTE SES FUTURS MÉDECINS CONSEILS



L'organisation, la transformation et la régulation de notre système de santé sont, vous le savez, des enjeux majeurs pour les années à venir dans notre pays. En 2022, la Caisse nationale d'Assurance Maladie recrute ses futurs médecins conseils : votre expérience professionnelle, vos compétences médicales seraient des atouts pour l'Assurance Maladie afin de conduire ses projets.



ÉDITO



Protéger la santé de chacun, une mission essentielle portée par l'Assurance Maladie. Chaque jour, les 85 000 salariés qui composent notre institution se mobilisent pour faciliter l'accès aux droits et aux soins de nos assurés, préserver la santé de chacun et contribuer à faire évoluer notre système de santé.

Le Service médical contribue pleinement à ces objectifs en apportant l'expertise médicale indispensable pour optimiser la gestion du risque santé. Dans ce cadre, la mission du médecin conseil est essentielle : émission des avis médicaux, accompagnement des médecins traitants, sensibilisation aux bonnes pratiques en matière de prescriptions, mise en œuvre d'actions de lutte contre la fraude, etc.

Toutes ces missions riches et variées seront les vôtres en rejoignant notre Service médical. Des activités que vous mènerez en proximité avec l'ensemble de nos personnels médicaux et administratifs : pharmaciens conseils, chirurgiens-dentistes conseils, infirmiers du Service médical, cadres, techniciens, etc. Nos publics et partenaires

externes (professionnels de santé, assurés, institutionnels, universitaires, etc.) seront également vos interlocuteurs du quotidien.

Notre métier, nous le pratiquons avec passion. Nous vous proposons, aujourd'hui, une nouvelle voie pour exercer votre profession médicale en l'orientant autour des enjeux de service public.

Votre expertise médicale, votre ouverture d'esprit, votre sens aigu du relationnel seront les ingrédients clés de votre intégration réussie. Nous rejoindre, c'est aussi bénéficier d'un environnement de travail favorable qui vous permettra plus facilement de concilier votre vie professionnelle et personnelle, de travailler en synergie et en équipe, de profiter pleinement de la stabilité et des perspectives de carrière qu'offre une grande institution.



Sophie Ruggieri

médecin conseil régional

Direction régionale du Service médical d'Occitanie

MIEUX CONNAÎTRE LE SERVICE MÉDICAL

Le Service médical, acteur de la gestion du risque au sein de l'Assurance Maladie.

La gestion du risque est l'ensemble des actions menées pour améliorer l'efficacité du système de santé et assurer ainsi l'accès de tous à des soins de qualité au meilleur coût. L'objectif est aussi de garantir une juste attribution des prestations.

À ce titre, le Service médical intervient à la fois auprès des professionnels de santé, des établissements de santé et des assurés.

La contribution du Service médical peut prendre la forme de contrôles, d'analyses, de conseils ou d'avis dans tous les domaines de la santé. Expert médical de l'Assurance Maladie, ce service public permet de garantir l'impartialité et l'équité des avis rendus pour l'ensemble de ses publics.

▶ TROIS PÔLES D'EXPERTISE

1

Le contrôle des prestations et les relations avec les assurés

(processus CEPRA)

Conseiller et orienter les assurés dans leurs demandes de prestations et la prise en charge de leur parcours de soins.

2

Les relations avec les professions de santé

(processus EDP)

Accompagner les professionnels et établissements de santé dans leur pratique professionnelle, dans une logique de gestion du risque.

3

Le contrôle contentieux

(processus EDC)

Conduire des actions de contrôle pour lutter contre les abus et les comportements déviants, sanctionner toutes les pratiques dangereuses.

▶ FICHE D'IDENTITÉ - DRSM OCCITANIE

1

DIRECTION RÉGIONALE

Montpellier & Toulouse

13

ÉCHELONS LOCAUX

1 par département, répartis sur 19 sites

466
personnels administratifs

171
praticiens conseils

dont :

136 médecins conseils
17 chirurgiens-dentistes conseils
16 pharmaciens conseils

662
collaborateurs

25
infirmiers du Service médical

LE MÉTIER DE MÉDECIN CONSEIL

Devenir médecin conseil, c'est orienter son parcours vers une autre approche de la médecine.

Dans vos principales missions :

- aider les professionnels de santé et les assurés à agir en prévention ;
- accompagner la restructuration de l'offre de soins dans les territoires dans le sens d'une prise en charge coordonnée des patients (tout particulièrement les patients atteints de pathologies chroniques) ;
- promouvoir le développement des prises en charge en ambulatoire, en soutenant la réflexion des acteurs de la santé pour renforcer la pertinence médicale des actes et des parcours de soins, et réduire les pratiques non optimales ;
- informer et accompagner les établissements de santé dans l'analyse des actions à entreprendre pour une meilleure pertinence des soins et des prescriptions ;
- lutter contre les fraudes et les pratiques abusives par des analyses spécifiques de l'activité des établissements et des professionnels de santé et par des contrôles de la situation des assurés ;
- contribuer au dispositif d'appui à l'innovation et à la promotion de l'usage du numérique en santé.

LES 5 BONNES RAISONS DE REJOINDRE LE SERVICE MÉDICAL

contribuer à une mission de service public en santé

rejoindre une équipe pluridisciplinaire aux missions très diversifiées

bénéficier d'un dispositif de formation évolutif tout au long de sa carrière avec des perspectives d'évolution professionnelle

concilier vie professionnelle et personnelle (télétravail possible)

intégrer un réseau national riche d'opportunités de mobilité géographique ou fonctionnelle

TÉMOIGNAGE VIDÉO

**POURQUOI
AVOIR REJOINT
L'ASSURANCE
MALADIE ?**



FICHE MÉTIER

**JE SUIS
MÉDECIN CONSEIL
L'AUTRE FAÇON
D'ÊTRE MÉDECIN**



NOS OFFRES D'EMPLOI & LA CAMPAGNE DE RECRUTEMENT EN 6 ÉTAPES

**Découvrez
toutes les offres
de médecins conseils :**



Nos offres sont à pourvoir sur tous nos sites principaux et secondaires (voir carte géographique page suivante).

Le nombre de postes sera fonction des candidatures retenues.



Pour en savoir plus :

devenir-mc.drsm-occitanie

@assurance-maladie.fr

07 63 44 53 34

07 64 77 68 04

12 octobre 2022

Ouverture de la campagne de recrutement.

Rencontrez-nous :

webinaire
“ tout savoir sur
le métier de
médecin conseil ”

ou

**entretien
téléphonique**
avec la direction
régionale

jeudi
27 octobre
19h30

**INSCRIVEZ-
VOUS
EN LIGNE**

04 novembre 2022

Date limite de dépôt des candidatures.

Les candidatures devront être adressées par mail aux adresses

recrutementpc.cnam@assurance-maladie.fr

et devenir-mc.drsm-occitanie@assurance-maladie.fr

en précisant le ou les départements souhaités classés par ordre de priorité.

novembre 2022

Journée découverte et immersion dans l'échelon local du Service médical de votre choix.

à partir du 02 décembre 2022

Entretiens de sélection.

au cours du premier semestre 2023

Prise de fonction dans l'échelon local de votre choix.

La date de prise de fonction sera à définir avec le candidat sous un délai d'environ 6 mois après l'acceptation de la candidature.

dès votre intégration

Accompagnement à la prise de fonction et formation.

NOS ÉCHELONS LOCAUX DU SERVICE MÉDICAL EN OCCITANIE



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Service médical
Occitanie

**Retrouvez la DRSM Occitanie
sur www.ameli.fr**